



Wesser
und Partner

+41 21 566 29 00
recrutement@wesser.ch

Centre de contact / formation
Räffelstrasse 10
8045 Zurich

Wesser und Partner
Stansstaderstrasse 88
6370 Stans

Bienvenue !

DOSSIER DE FORMATION

- 1. Association - SWISSAID
- 2. Structure du speech
- 3. Formulaire
- 4. Objectifs
- 5. Salaire
- 6. Infos pratiques
- 7. Qualité du travail
- 8. Conseils des CE
- 9. Equipe du bureau
- 10. Wesser Portal
- 11. Parrainage



CONTENU



Informations générales

- Nous travaillons uniquement avec des organisations à but non lucratif, ce qui signifie que l'objectif premier n'est pas l'enrichissement personnel. De ce fait, il n'y a pas de distribution des bénéfices aux associé·e·s des organisations.
- La majorité des organisations avec lesquelles nous travaillons - Médecins Sans Frontières (MSF), les associations cantonales de la Croix-Rouge Suisse (CRS), Pro Natura (PN), le WWF, Save the Children (STC) et SWISSAID - sont certifiées ZEWO (la Recherche suisse contre le cancer (RSC) et l'UNICEF ne le sont pas). C'est un label indépendant qui garantit la transparence dans la gestion des dons. La Fondation ZEWO possède 21 normes dites « contraignantes » dont la règle numéro 18 nous concerne directement : « L'organisation collecte des fonds de manière intègre et affecte les dons aux objectifs et buts indiqués ».

Où puis-je trouver plus d'informations sur les organisations et leurs projets ?

- Sur l'application Wesser, tu trouveras les formations que les équipes Wesser ont suivies avec l'organisation et les documents les plus importants : rapport annuel, projets, etc.
- Sur le site web de l'organisation en question, tu trouveras plus d'informations sur les projets en cours. Les projets régionaux sont particulièrement bien perçus à la porte, car les gens se sentent davantage concernés.
- La newsletter Wesser fournit également de nouvelles informations sur les organisations en cours de campagne.

Si on me pose une question à laquelle je ne sais pas répondre, que faire ?

- Être honnête et ne pas inventer de réponse. Par la suite, se renseigner afin de trouver la réponse. Tu peux toujours te référer à ton·a CE en premier lieu et ensuite le bureau (jamais l'organisation !).
- Aucun mensonge à la porte n'est toléré du type : "Je suis étudiant en médecine (MSF)", "Je connais bien la maire de la ville", "Je suis bénévole", ...

La collecte de fonds en bref



SWISSAID

Qu'est-ce que SWISSAID?

- SWISSAID a été créée en 1948 sous le nom d'*Aide Suisse à l'Europe*, pour soutenir la reconstruction du continent après la Seconde Guerre mondiale. En 1956, l'organisation élargit son action au-delà de l'Europe et devient l'*Aide Suisse à l'étranger*, avant de prendre le nom de SWISSAID en 1969, pour une meilleure reconnaissance publique.
- En 1983, elle adopte le statut de fondation indépendante, sans affiliation politique ou religieuse, avec pour objectif de renforcer la solidarité de la population suisse envers les personnes défavorisées à travers le monde. En 1992, elle participe activement à la création de la Fondation Max Havelaar, acteur majeur du commerce équitable.
- En 2020, SWISSAID fonde l'Alliance Sufosec avec cinq autres organisations suisses, afin de mettre en œuvre, avec le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC - organe de la Confédération responsable des activités de coopération internationale de la Suisse), un programme commun de lutte contre la faim et la pauvreté, axé sur l'agroécologie, le renforcement des sociétés civiles et la transmission des savoirs.

Que fait SWISSAID ?

Elle s'engage pour un monde dans lequel la faim n'existe plus et où même les personnes les plus démunies peuvent vivre une vie saine, digne et autonome. Elle crée des solutions durables et équitables pour lutter contre la crise alimentaire mondiale. Elle renforce les femmes, notamment dans les régions rurales, afin de vaincre durablement la faim. Elle s'engage en faveur d'un tournant agroécologique et soutient les populations du Sud dans la production et la commercialisation de leurs produits tout en préservant les ressources. Ce faisant, elle renforce la biodiversité et s'adapte contre le changement climatique. Pour que même les personnes les plus démunies puissent assurer leur sécurité alimentaire de manière indépendante et saine.

Comment ?

SWISSAID aide les populations défavorisées principalement dans les pays du Sud en menant des projets axés sur le développement durable, l'agroécologie et la justice sociale. Voici les principales façons dont elle agit :

- Soutien à l'agriculture durable (agroécologie) et accès à l'eau et à la nutrition
- Renforcement des droits des femmes et appui aux sociétés civiles locales
- Commerce équitable et circuits courts
- Transfert de savoirs et coopération en réseau

En résumé, SWISSAID agit pour un développement durable, équitable et local, en misant sur la formation, l'autonomie et la solidarité.

1 - ASSOCIATION

FAQ SWISSAID
↗





Trois exemples de programmes en cours de SWISSAID

Aide d'urgence au Tchad

Le Tchad fait face à un afflux massif de réfugiés en provenance du Soudan, exerçant une forte pression sur les ressources essentielles comme l'eau et la nourriture. En réponse, SWISSAID a lancé en 2025 un projet d'aide d'urgence destiné à soutenir 4 500 familles, dans l'un des plus grands camps de réfugiés du pays. L'objectif : améliorer l'accès à l'eau potable et renforcer la sécurité alimentaire. Au total, 9 000 colis alimentaires seront distribués sur neuf mois à 3 000 familles particulièrement vulnérables. Parallèlement, 500 femmes – réfugiées et paysannes locales – recevront une formation en agriculture durable et bénéficieront de 500 kilos de semences adaptées au climat, ainsi que d'engrais et d'outils agricoles. Dix points d'eau seront construits ou réhabilités, accompagnés de campagnes de sensibilisation à l'hygiène.

SWISSAID encourage également la paix sociale à travers la médiation de conflits, des projets d'infrastructure communs, des jardins scolaires et des ateliers pour les jeunes. Au cœur de la plus grande crise de réfugiés en Afrique (plus d'un million de personnes réfugiées au Tchad), ce projet sauve des vies et offre de nouvelles perspectives.

L'agroécologie au Niger

Ce projet, mené dans le sud-ouest du Niger depuis 2023, aide la population locale à renforcer sa sécurité alimentaire et sa résilience face au changement climatique. L'objectif principal est de lutter contre la faim et la malnutrition, notamment chez les enfants. Des semences locales de qualité et des engrains naturels améliorent la résistance des récoltes. 375 paysans ont reçu une formation pratique sur la fertilité des sols et la santé des plantes dans des champs de démonstration, puis ont transmis leur savoir aux autres villageois. Les participants apprennent à produire leurs propres semences adaptées au climat local, tout en préservant les sols. Des systèmes d'irrigation efficaces sont installés pour cultiver des légumes (salade, carottes, chou, courge) même pendant la saison des pluies, à la fois pour la consommation et la vente.

Le projet crée aussi de nouvelles sources de revenus agricoles, renforçant l'autonomie économique des familles.

L'éducation des femmes, un atout dans la lutte contre la faim

En Guinée-Bissau, l'un des pays les plus pauvres du monde, de nombreuses femmes n'ont pas accès à l'éducation, ce qui les rend dépendantes et invisibles dans la société. Durant deux ans (2023-2024), SWISSAID a donné des cours d'alphabétisation et permis aux femmes d'acquérir des compétences de base : lire, écrire, calculer. Elles peuvent désormais vendre leurs produits et négocier des prix équitables. Certaines femmes ont témoigné du développement de leur autonomie, de leurs revenus en hausse et d'un nouveau respect de la part de leur entourage. Le projet a été plus loin : des pompes solaires ont été posées afin d'irriguer les champs, des motos ont été mises à disposition pour le transport des marchandises, et des formations en agroécologie ont été données afin de renforcer les capacités agricoles. Un logo commun et des stands améliorent aussi leur visibilité sur les marchés. L'égalité des sexes est activement promue : les femmes connaissent leurs droits, participent aux décisions locales et deviennent actrices de leur avenir.



Le speech, qui est le moyen utilisé pour présenter l'association et demander du soutien, doit toujours suivre ce schéma :

- 1. PRÉSENTATION PERSONNELLE**
- 2. JUSTIFICATION DE NOTRE PRÉSENCE PHYSIQUE**
- 3. CONTEXTE**
- 4. TRANSITION VERS PROJETS**
- 5. APPEL AU SOUTIEN**

1. PRÉSENTATION PERSONNELLE

- Phrase d'accroche percutante pour les 3 premières secondes + formule de politesse + prénom + association.
- La première impression est cruciale afin d'accrocher l'attention et l'intérêt de la personne : contact visuel, enthousiasme.

2. JUSTIFICATION DE NOTRE PRÉSENCE PHYSIQUE (DÉSAMORÇAGE DES PEURS ET DES DOUTES)

- Pourquoi nous sommes devant la personne : le contact humain est plus chaleureux que le papier, éviter un gâchis écologique, une explication plus détaillée des projets.
- La personne devant nous doit comprendre l'intérêt et l'importance de notre présence à sa porte, au-delà de la communication des associations : tout-ménage, publicités, bulletins de versement par exemple. Pour quelle raison doit-elle nous accorder du temps, maintenant ?

3. CONTEXTE

- Expliquer pourquoi nous avons besoin de soutien particulièrement en ce moment, selon les associations. Cela peut être à cause d'une situation sanitaire aiguë, une guerre comme celle au Yémen, le manque de matériel médical, ou pour les associations environnementales le changement climatique et le tourisme estival qui augmente la pollution et les déchets par exemple.

2 - STRUCTURE DU SPEECH



4. TRANSITION VERS PROJETS

Du plus général au plus complexe en suivant ce schéma : énonciation du problème, explication de la solution proposée, exemple concret imaginé.

PROJET A

→ Mot ou phrase de liaison : ensuite, en outre, de plus, deuvièmement, par ailleurs ..

PROJET B

→ Liaison

PROJET C

→ Transition (étape très importante) entre les projets et l'action souhaitée

5. APPEL AU SOUTIEN RÉGULIER

A. Faire comprendre que pour continuer à réaliser tous ces projets, nous avons besoin de soutien.

B. Rappel qu'on ne prend pas d'argent liquide à la porte car c'est interdit.

C. Prendre les coordonnées de la personne intéressée en expliquant d'abord le formulaire et ensuite les modalités d'engagement

→ Montrer visuellement le formulaire en expliquant chaque partie.

D. Montrer et expliquer la liste de projets pour les montants

→ C'est uniquement à cette étape finale qu'il est intéressant de présenter les montants et d'expliquer pourquoi nous avons besoin de maximum de soutien.



Retranscription de speech – exemple SWISSAID

1. PRÉSENTATION PERSONNELLE ET 2. JUSTIFICATION DE NOTRE PRÉSENCE PHYSIQUE

"Bonjour Madame, je m'appelle Thomas, enchanté. Je fais partie d'un groupe de jeunes, on fait le tour de la commune et je viens de la part de SWISSAID."

"On passe à la porte de chaque ménage afin d'expliquer nos actions. Je prends une minute avec vous puis après j'irai voir les autres habitants du quartier."

3. CONTEXTE ET 4. TRANSITION VERS PROJETS

→ Crée ta propre liste de projets qui te parle et te correspond en suivant le schéma de la page précédente.

5. APPEL AU SOUTIEN RÉGULIER

"Afin de pouvoir continuer nos actions, nous avons besoin de soutien financier."

"Pour ce faire, je ne prends pas d'argent à la porte mais j'ai un formulaire à remplir avec vos coordonnées. Est-ce que je peux vous montrer comment cela fonctionne ?"



Traitement des oppositions

A savoir : l'intérêt n'est pas de forcer une signature, mais d'identifier, de comprendre et de lever les appréhensions qui empêchent la personne en face de nous de passer à l'action.

Attitude à avoir : compréhensif, être à l'écoute, explicatif, empathique (surtout pendant les heures de repas), ne pas forcer la main, établir une relation légitime et de confiance, être poli, être pro-actif et orienté vers une solution.

JE N'AI PAS LE TEMPS

"Je comprends tout à fait que vous soyez occupé.e. Je prends seulement une petite minute avec vous comme je le ferai ensuite avec le reste du quartier."

"Sinon, vous préférez peut-être que je repasse ce soir ou demain ? Aux alentours de quelle heure serez-vous disponible ?"

JE VEUX DONNER QUE 50 CHF

"Merci beaucoup pour votre intérêt. Cependant, nous avons un minimum à 80 CHF par année pour cette campagne. Cela représente moins de 7 CHF par mois. Est-ce que vous seriez confortable avec ce montant ?"

Conseil :

- Montrer le minimum inscrit au verso du formulaire.
- Pour cette objection, privilégier le minimum.

JE NE VEUX PAS M'ENGAGER / JE NE VEUX PAS SIGNER

"Je comprends que ce soit une décision qui doit être réfléchie. En tant qu'ambassadeur de l'association, je suis justement là pour répondre à toutes vos interrogations. Avez-vous peut-être des questions auxquelles je n'ai pas répondu ?"

Si la personne n'a pas de question et n'est simplement pas intéressée : la saluer chaleureusement et la remercier pour son temps.



AVEZ-VOUS UN SITE INTERNET ? JE PRÉFÈRERAIS M'Y RÉFÉRER

"Bien sûr ! Nous avons un site internet sur lequel vous avez beaucoup d'informations essentielles concernant l'association. Vous pouvez en effet faire un don directement en ligne. Cependant, le formulaire est une manière pour moi d'être valorisé dans mon travail et il nous permet de budgétiser la campagne en recevant du soutien sur plus ou moins long terme. De plus, nous facilitons cette démarche en nous déplaçant directement à la porte. Est-ce que je peux prendre vos coordonnées ?"

JE NE DONNE PAS MES COORDONNÉES BANCAIRES

"Effectivement, je comprends que l'on ne donne pas son identité bancaire très souvent. Comme prendre de l'argent liquide est interdit, c'est le seul moyen de percevoir les donations à travers cette campagne de porte-à-porte. En plus de la traçabilité, que vous aurez d'ici quelques instants avec la copie de ce formulaire et mon numéro de collaborateur inscrit ici, cet identifiant bancaire public permet uniquement à la banque de confirmer votre identité et d'approuver notre légitimité à percevoir les dons."

Est-ce que je peux vous attendre ici le temps que vous récupériez votre IBAN ?"

JE DOIS RÉFLÉCHIR AVEC MON/MA PARTENAIRE

"Bien sûr ! En effet, un soutien financier doit être mûrement réfléchi. Vous préférez peut-être que je repasse quand vous serez les deux présents et disponibles, pour que je puisse répondre à toutes vos questions ? Ou alors, souhaitez-vous que je repasse demain, lorsque vous aurez pu en discuter ensemble ?"

Conseil : Faire preuve d'empathie et de compréhension



Comment remplir le formulaire d'adhésion ?

- 1** Coordonnées
- 2** Montant & type de don
- 3** Informations bancaires
- 4** Explication du formulaire
- 5** Signature

- Remplir soi-même le formulaire de manière lisible en lettres majuscules
- Le formulaire est un document contractuel : aucune modification ne peut être apportée après que la personne l'ait signé
- Dans les cas graves, la falsification d'un formulaire peut donner lieu à une plainte pénale

<p>NOM & PRÉNOM*</p> <p>COMPLÉMENT D'ADRESSE / SOCIÉTÉ</p> <p>ADRESSE COMPLÈTE* pas de raccourci</p> <p>ADRESSE E-MAIL</p> <p>MODE DE PAIEMENT*</p> <p>BANQUE*</p> <p>IBAN*</p>	 <p>SWISSAID Rue de Genève 52 1004 Lausanne Téléphone : 021 620 69 70 info@swissaid.ch www.swissaid.ch/fr</p> <p>Votre don régulier compte !</p> <p>Je soutiens SWISSAID</p> <p>Par an CHF Par semestre CHF Par trimestre CHF Par mois CHF</p> <p>CECI N'EST PAS UN PAIEMENT UNIQUE</p> <p>EXPLIQUER LE FORMULAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - sponsor - pas de don unique - annulation possible à tout moment
--	---

NOM ET NUMÉRO COLLAB.*

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

DATE DE NAISSANCE* ≥ 18 ANS

MONTANT*

attention aux minimums
favoriser le mode de paiement annuel

DATE*

SIGNATURE*

3 - FORMULAIRE

* CHAMP OBLIGATOIRE



Comment remplir le formulaire d'adhésion ? Explications et détails

1. Ton nom de famille et ton numéro de collaborateur·trice sont obligatoires sur chacun des formulaires que tu signes. Pour chaque formulaire, il faut le nom de famille, le prénom ainsi que l'adresse du nouveau membre. Le numéro de téléphone n'est pas une donnée indispensable mais néanmoins très importantes. Un formulaire sans numéro doit rester une exception. Pour la date de naissance du membre, celle-ci doit figurer dans son intégralité "jour/mois/année" et la personne doit être majeure au moment de la signature ! Il est important de récolter systématiquement les adresses e-mail de tous les membres.
2. Pour le montant, faire attention aux minimums selon la fréquence de paiement (voir page "Les contributions minimums / maximums par association").
3. Un IBAN suisse (Banque) commençant par CH est obligatoire pour une cotisation LSV/DD. Pour les LSV, il est important d'inscrire le nom de la banque en plus de l'IBAN.
4. Par ce formulaire, le nouveau membre accepte le prélèvement automatique à la fréquence choisie. L'arrêt de la cotisation est possible à tout moment. Pour cela, la personne doit appeler l'organisation ou écrire un email.
5. Chaque formulaire doit être signé et daté du jour de la signature.



Le LSV / DD

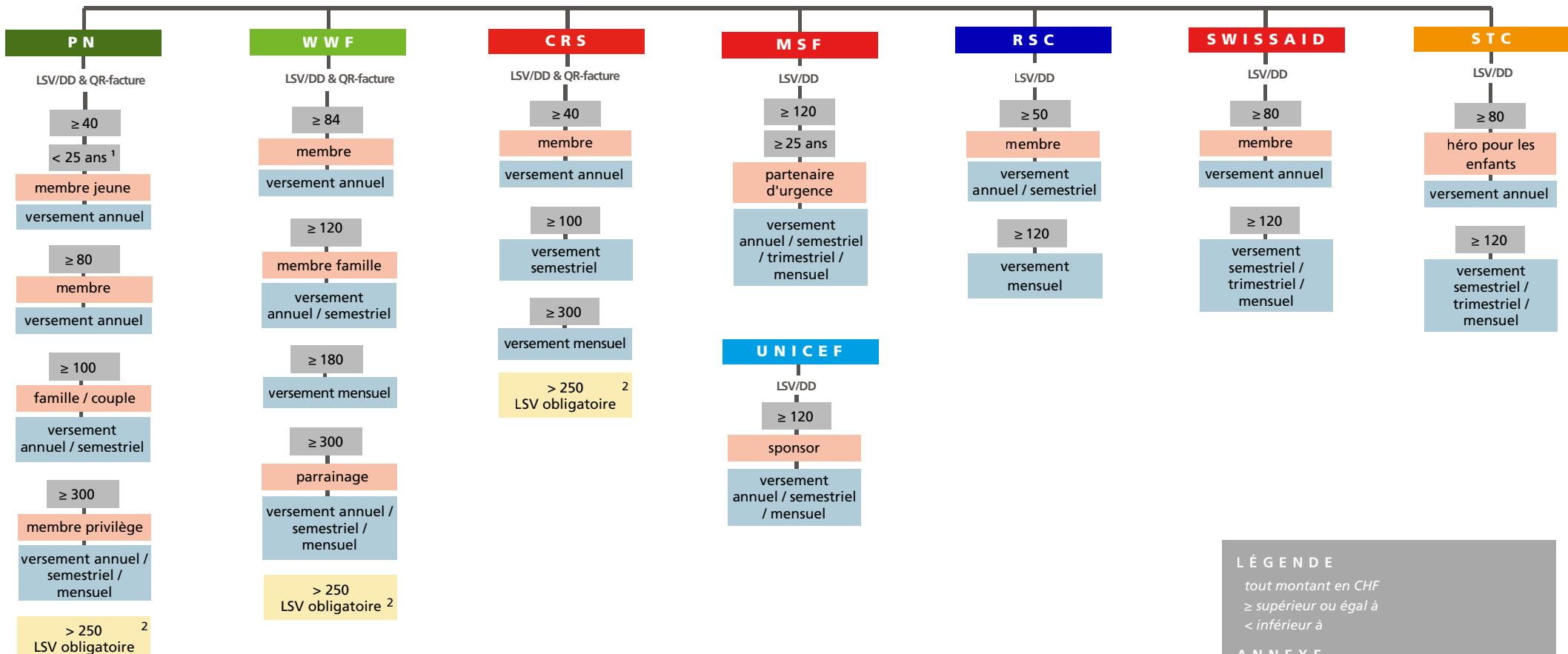
Qu'est-ce que le LSV / DD ?

- Système de recouvrement direct des banques suisses pour un traitement confortable des versements réguliers -> prélèvements automatiques.
- Garantit un transfert sûr et fiable des contributions à l'association concernée et écarte les coûts administratifs évitables.
- DD signifie Débit Direct et est l'équivalent du LSV à la Banque Postale.
- En bref : c'est une autorisation de prélèvement automatique avec droit de révocation.

Comment fonctionne le LSV / DD ?

- Relevé des coordonnées personnelles et bancaires (nom de la banque et numéro IBAN suisse (commençant par CH) figurant sur la carte de débit) à la porte.
 - Les coordonnées sont transmises à la banque en question.
 - La banque vérifie si elle autorise le formulaire de virement (contrôle par la banque).
 - La personne reçoit une lettre de bienvenue de l'organisation 3-4 semaines suivant la visite, l'informant que sa contribution sera transférée sous peu.
 - La banque transfère la contribution convenue du membre à l'association.
-
- La personne peut s'opposer au virement - sans donner de raison - jusqu'à max. 30 jours civils après la notification du débit du compte.
 - Une donation par LSV / DD peut être arrêtée en contactant l'organisation par e-mail ou téléphone. Aucun frais supplémentaire ne sera débité.
 - Le prélèvement par LSV / DD se fait chaque année à la même période. Si la personne est signée au début mars, elle sera débitée pour la première fois à la fin avril (6 semaines) et ensuite chaque année au début de l'année.
 - Les prélèvements par LSV / DD se font toujours les 25 du mois. Le jour et le mois du prélèvement ne peuvent pas être modifiés.

Les contributions minimums / maximums par association



Les QR-factures ne sont faites que sur fréquence annuelle !
 Contribution maximale : 1200 CHF pour toutes les associations.
 Montants supérieurs seront offerts directement à l'association.

LÉGENDE

tout montant en CHF
 \geq supérieur ou égal à
 $<$ inférieur à

ANNEXE

¹ une personne recrutée doit être majeure dans tous les cas

² exceptions possibles

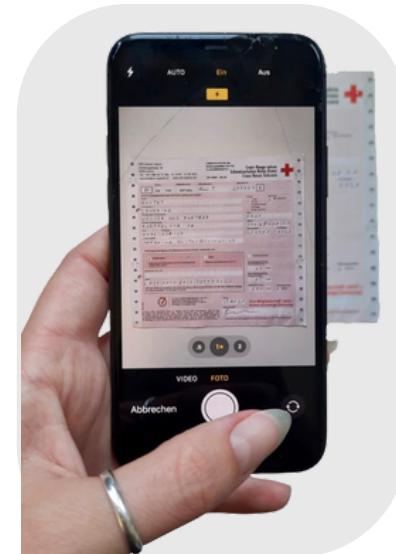


La digitalisation

- Les formulaires sont digitalisés chaque soir sur le Wesser Portal.
- L'écriture, qui doit être lisible, et la qualité de la photo (verticale du dessus, bonne lumière) ont une influence décisive sur la reconnaissance du formulaire par le système.
- Vérification de l'adresse : une coche signifie que l'adresse a été trouvée dans la base de données. Pour cela, le nom de la rue doit être noté dans son entièreté (ex. "Chemin du Russel" et non "Ch. du Russel" ou juste "Russel"). Si l'adresse n'est pas cochée, celle-ci sera enregistrée comme "saisie manuellement" et sera placée dans notre journal des erreurs.

À éviter absolument.

- Que faire en cas de problème technique ? Il est important de prendre une capture d'écran (photo ou vidéo) et de la transmettre au bureau (+41 78 244 90 21).
- Si tu ne possèdes pas de smartphone opérationnel, préviens le bureau lors de ton engagement.



Guide détaillé



Objectifs

Lors des trois premières semaines de période d'essai nous attendons les performances suivantes :

	Objectifs minimaux	Objectifs ambitieux
Croix-Rouge	75	105
Pro Natura / RSC	60	84
MSF / WWF / UNICEF / STC / SWISSAID	45	63



Bien que cela soit important, l'évaluation ne sera pas uniquement basée sur ces performances chiffrées. L'attitude, la progression ainsi que la motivation générale sont également prises en considération.

La persévérance est essentielle chez nous durant les premières semaines de travail. Donc : ne pas baisser les bras !

4 - OBJECTIFS



Barème de salaire 2025 - LSV / DD

Applicable pour :

- SWISSAID

SALAIRE HORAIRE MINIMUM GARANTI	
1-3 semaines de travail	20 CHF / heure
Dès 4 semaines de travail	25 CHF / heure
↓ Versement mensuel à 100 %	

Les primes des assurances sociales prescrites par la loi (AVS/AI/APG/AC/LPP) sont déduites du salaire.
Le salaire comprend 10,64 % à titre d'indemnisation du salaire afférent aux vacances.

PRIME ...		
... POUR LA COTISATION ANNUELLE PAYÉE		
60 %	SWISSAID	
72 %	SWISSAID	SWISSAID
... POUR LES MEMBRES PAYANTS		
16 CHF	Pour tous les membres qui ont payé leur cotisation annuelle et que le.a salari.e a recrutés à partir de sa 4ème semaine de travail de l'année civile en cours.	SWISSAID
↓ Sur la base d'une analyse annuelle, les primes sont versées lorsque le salaire horaire minimum est dépassé. Le montant total des primes versées ne peut pas dépasser le montant du salaire horaire minimum.		

Barème de salaire 2025 - LSV / DD

5 - SALAIRE

Prime d'hiver

Cette année est au minimum la seconde année où tu travailles chez Wesser und Partner et tu effectues dès le premier trimestre (entre les semaines 2 à 14) une mission d'au moins trois semaines complètes ? Tu recevras alors une **prime hivernale** d'un montant de **500 CHF**.



Contribution annuelle maximale

1'200 CHF

Les membres dont la contribution annuelle est supérieure à **1'200 CHF** ne sont pas traités et sont remis directement à l'organisation. Pour de tels membres, aucune prime ne sera versée.

La prime n'est versée que si la contribution minimale de l'organisation concernée est respectée. Seules les personnes majeures peuvent conclure une adhésion. La date de naissance est un champ obligatoire. Sans information sur l'âge, il n'y a pas de droit aux primes.

Processus de paiement et de facturation

Le décompte se fait sur la base des heures de travail effectuées. Le salaire mensuel est toujours versé dans la première moitié du mois suivant. Étant donné qu'à ce moment-là, nous ne savons pas encore quels membres vont effectivement s'acquitter de leur cotisation, nous **avançons** les primes à hauteur de 75% en cas de versement annuel et de 65% dans le cas d'une autre fréquence de paiement.

Aucune avance n'est versée sur les annulations faites dans le cadre de la gestion de qualité.

L'augmentation salariale rétroactive, sur la prime de cotisation annuelle payée, est **avancée** lorsque les valeurs brutes suivantes sont atteintes :

- à 30'000 CHF de cotisation annuelle récoltée : augmentation de salaire de 10 %
- à 45'000 CHF de cotisation annuelle récoltée : augmentation de salaire de 20 %

Le décompte final, qui dépend de la qualité, est effectué en février de l'année suivante, car ce n'est

qu'à ce moment-là que nous savons quels membres ont effectivement payé leur première cotisation annuelle. Si des membres sont recrutés au cours du quatrième trimestre, le décompte final dans sa totalité est effectué en juillet de l'année suivante.

En fin de compte :

Seuls les membres qui paient leur cotisation annuelle comptent pour vos revenus. Dans le cas d'une fréquence de paiement autre qu'annuelle, la contribution est considérée comme payée si les cotisations ont été payées sans discontinuité durant la première année de contribution. La qualité de votre dialogue à la porte a une influence significative sur votre taux de paiement, et donc sur vos revenus.

A noter que nous favorisons la fréquence de paiement annuelle. Si d'autres fréquences de paiement sont possibles, il est important de savoir que le taux de paiement avec celles-ci est en principe plus bas.



Exemple résultats - newcomer SWISSAID

	Nombre de membres	Contribution annuelle
Semaine 1	13	CHF 2'000
Semaine 2	15	CHF 3'000
Semaine 3	18	CHF 3'500
Total	46	CHF 8'500

Exemple de calcul salarial - newcomer SWISSAID

Cotisation annuelle	Prime (< 20'000 CHF de cotisation annuelle payée)	Max. de gains
CHF 8'500	60 %	CHF 5'100

Gains potentiels avec un taux de paiement de 100 %



- dès la 4ème semaine de travail de l'année : prime additionnelle pour les membres ayant payé leur cotisation annuelle (16 CHF par membre)
- dès 20'000 CHF de cotisation annuelle payée : augmentation de prime rétroactive à 66 %
- dès 30'000 CHF de cotisation annuelle payée : augmentation de prime rétroactive à 72 %

Avance et règlement final		
Avance	Avance en CHF	Règlement final
Taux de paiement supposé	75 %	CHF 3'825
➔		CHF ?

Le montant correspond à la différence entre l'avance (75 %) et le taux de paiement réel (connu à la fin de l'année)





Déroulement de la première semaine de travail

HORAIRE	LUNDI	MARDI - JEUDI	VENDREDI	
~10h	Rendez-vous à la gare & café	D2D	Départ du logement	Pause en équipe
~11h	Formation D2D	D2D	D2D	D2D = Porte-à-porte
~14h	Check-in logement Courses pour la semaine			
~17h	D2D	D2D	D2D	
~21h			Retour chez soi	

Efficacité sur zone et repasses

- Respecter les horaires de travail et s'investir à fond pendant 7 heures
- Réfléchir à un itinéraire avant de commencer à travailler -> éviter les trajets inutiles
- Effectuer les premières visites entre 10h00 et 14h00 et à partir de 17h00
- Repasses (deuxième visite) : repasser chez les personnes qui n'étaient pas là lors de la première visite
- Le soir, vers 18h30 : début des repasses dans toute la zone. Le même itinéraire que le matin doit être suivi une deuxième fois. De cette manière, le travail peut être effectué de manière efficace et la liste des repasses peut être traitée de manière systématique
- Ne pas convenir de rendez-vous fixes pour les repasses





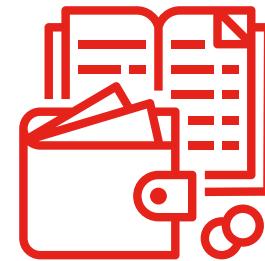
Frais

Qu'est-ce qui est remboursé ?

- Les billets de train en Suisse à hauteur du tarif demi-tarif en 2ème classe pour :
 - Voyage hebdomadaire pour rejoindre et quitter l'équipe (uniquement en transports publics, uniquement en Suisse)
 - Voyage aller et retour pour la formation de développement (en plus des 100 CHF pour ta participation)
- Pour la formation à Zurich, tu reçois une compensation de 50 CHF avec ton premier salaire

À quoi dois-je faire attention pour les billets de train ?

- Tu donnes les billets de train à ton·a chef·fe d'équipe
- Ton·a chef·fe d'équipe te rembourse
- Le numéro et pourcentage de TVA doit être visible sur le billet
 - **Sans TVA, pas de remboursement !**



Qualité du travail



À la porte, nous ne prenons pas de dons uniques ! Si la personne souhaite faire un don unique, nous la redirigeons vers le site internet de l'organisation, nous ne lui proposons pas de remplir le formulaire et d'arrêter les versements d'ici un mois.



Nous cherchons des donateurs et donatrices régulier·ère·s !

- L'avance sur salaire est toujours basée sur tes membres bruts. N'oublie pas qu'à la fin de l'année, seuls les membres qui ont payé leur cotisation annuelle sont comptabilisés dans ton salaire. Cela souligne l'importance d'un bon taux de paiement.
- Chaque collaborateur·rice se soumet au respect du code de conduite pour le recrutement des membres (en annexe du contrat de travail). Assure-toi de le lire attentivement !

Comment optimiser son taux de paiement ?

- Expliquer le formulaire d'adhésion - de manière claire et compréhensible
- Expliquer ce qui est écrit sur le formulaire
- Expliquer à la personne qu'elle devient membre
- Expliquer que ce n'est pas un don unique
- Convaincre les personnes, pas les persuader
- Instaurer la confiance en posant des questions
- Remercier chaleureusement pour le soutien et montrer de l'estime



7 - QUALITÉ DU TRAVAIL

Fiche informative





Conseils des chef·fe·s d'équipes

- Avoir un forfait internet compatible avec la Suisse (obligatoire à la bonne communication durant la semaine).
- Bien se renseigner sur l'association avec laquelle tu travailles, notamment sur les projets.
- Avoir un speech complet et prêt (à l'écrit par exemple) et en avoir la version courte (un speech clair et structuré permet une meilleure compréhension et rétention des partenaires d'urgence) --> prends exemple sur les speeches que tu as à disposition sur l'app !
- Avoir des objectifs personnels et professionnels sur la journée et sur le long terme aide beaucoup !



« Réfléchis aux objections et comment y répondre ! » Amanda



« Chaque porte est une nouvelle opportunité, ne l'oublie jamais ! » Adrien



« Ce qui tu dis est important, mais comment tu le dis l'est tout autant. » Enzo

Conseils des chef·fe·s d'équipes

- Communiquer avec son ou sa CE et les membres de l'équipe. En plus de pouvoir se soutenir mutuellement, cela permet de partager les expériences à la porte ! N'hésite pas à poser des questions à ton équipe.
- Venir motivé·e et déterminé·e : si on arrive de bonne humeur et prêt·e à réussir alors le reste suivra !
- Vie en communauté = partage équitable des tâches entre toutes et tous.



« Les gens signent pour vous, souvent plus que pour l'association. Certes les associations sont super et elles défendent des causes nobles et importantes mais que vous veniez pour l'une ou l'autre ça ne change pas grand chose. Pourquoi celle-ci et pas une autre ? C'est vous qui êtes convainquant.e ou non. Des arguments solides, une attitude sympathique et détendue, convaincu.e de ce que vous défendez... C'est grâce à vous » Sacha



« N'aies pas peur de déranger et de demander de l'argent, sache t'imposer, le culot paie toujours » Julie

PS : avec gentillesse et bienveillance ;)



Bureau Romandie

Equipes



Alicia

Responsable
Suisse romande
+41 76 433 10 96

Administratif, app & recrutement



Marine

RH et gestion
administrative
+41 78 410 93 35

Membres, logement, voitures & matériel



Emilie



Armela

RH et gestion de qualité
+41 78 244 90 21

Entretiens



Anastasia



Léon

Formations



Yannis



Sacha

Formation de développement



Amanda

Gestion de qualité



Chloé



Lou



Arthur

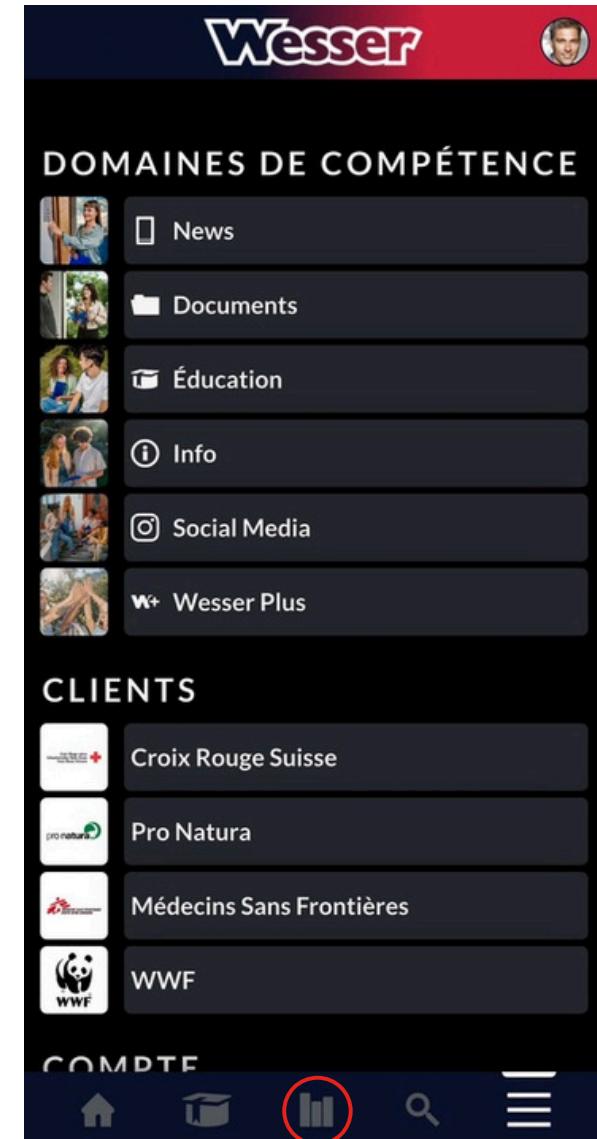
Le Wesser Portal et l'application

Sur Wesser Portal (via l'app ou navigateur my.wesser.ch), tu peux :

- Digitaliser tes formulaires chaque soir
- Voir tes performances hedomadaires
- Changer tes coordonnées bancaires ou ton adresse
- Trouver des documents personnels comme ton contrat de travail ou tes fiches de paie
- T'inscrire pour des missions

L'App Wesser sert à :

- Te renseigner sur les différentes associations
- Consulter les newsletters, le programme et les critères de la WesserUniversity et de la Teamcup
- Trouver des documents importants (p.ex. barème de salaire)



Accède au portail en cliquant ici



Recommandation d'ami·e·s



PARRAINER

As-tu des ami·e·s qui sont fait·e·s pour ce travail ? Alors parle-leur de Wesser und Partner et travaille bientôt avec eux·elles !



POSTULER

Tes ami·e·s postulent en ligne sur www.wesser.ch/fr et mentionnent ton nom dans le formulaire de candidature.



GAGNER

Pour chaque parrainage réussi, tu recevras une **prime de 300 CHF**. Un parrainage est considéré comme réussi lorsque la personne recommandée commence une mission chez nous.



Suis @wesserschweiz sur
instagram et partage tes
expériences Wesser avec
#wesserlife

